

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE U8/POUCET

25 septembre 2022 – Golf des Etangs
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	samedi 10 septembre
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	jeudi 15 septembre
Publication des départs :	vendredi 23 septembre

Conditions de participation

La compétition est réservée aux enfants ayant participé aux épreuves des circuits départementaux, avec une licence active et un certificat médical enregistré au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

- Poucet : 2012 et 2013.
- U8 : 2014 et après.

Forme de jeu

Phase qualificative

9 trous / Score maximum 10 coups.

Les départs se font en shot gun à 9h45 pour tous les joueurs.

Phase finale

Match play sur 3 trous. En cas d'égalité à l'issue des 3 trous, le départage se fait sur soit sur une approche, soit sur une sortie de bunker, soit sur un long putt.

- ¼ finale : Match 1 : 1 v 8 / Match 2 : 4 v 5 / Match 3 : 2 v 7 / Match 4 : 3 v 6.
- ½ finale : Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 2 / Vainqueur Match 3 vs Vainqueur Match 4
- Finale.

Les départs se font en shot gun à 13h45, les 8 premiers joueurs qualifiés par catégorie selon le classement du matin.

Éliminé de la phase de qualification

Pour les éliminés du matin, des ateliers seront proposés l'après-midi avec concours de drive (trackman), concours de petit jeu, concours de putting, etc...

Départs et Longueurs

Les distances de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Classement

Le champion de Ligue U8 et U10 est celui ou celle qui a gagné la finale en match-play.

Un classement filles et un classement garçons est publié.



Engagement

Droit d'engagement : 35€ par joueur dont 15€ de repas.

Les inscriptions et le règlement des droits d'engagement se font par l'intermédiaire des Comités.

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Les joueurs sont sélectionnés par les entraîneurs des Comités suivant les résultats des circuits départementaux et selon les quotas qui sont donnés en juin.

Les Comités communiquent impérativement par Courriel à la Ligue, la liste des participants de chaque Comité avec nom, prénom, catégorie d'âge, club, index et numéro de licence, au plus tard à la date de clôture des inscriptions avant minuit.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

